



Groupe de travail GT7c

Environnement

Département des Pyrénées-Atlantiques

Type de document	Relevé des échanges
Commission consultative	GT7c
Date de la réunion	24 juin 2010
Lieu de réunion	Bayonne

Ordre du jour

1- Présentation des principes des études et de la concertation en étape 2

Le cycle des itérations entre les études et la concertation démarre par la production des hypothèses de tracé.

Les avis sont donnés par les commissions consultatives (composées des élus des collectivités, du conseil général et régional, sous l'égide du préfet)

Les comités territoriaux (composés des co-financeurs du projet, de RFF et du préfet) examinent ces avis et proposent au comité de pilotage des décisions.

Les décisions sont prises par le comité de pilotage (composé de l'Etat, de RFF et des conseils régionaux)

2- Présentation des objectifs de l'étape 2 (Avant Projet Sommaire) et programme de la concertation

3 – Présentation des différentes étapes jusqu'au tracé retenu par le COPIL à l'été 2011

Été 2010 : Identification des zones sensibles

Octobre 2010 : recherche des hypothèses de tracé

Janvier 2011 : identification du tracé pressenti

Été 2011 : tracé qui sera retenu au Comité de pilotage

4 – Présentation de la méthode de définition du tracé

- La grille d'analyse multicritères présentée a été inspirée de la grille de l'étape 1 en prenant en compte la précision des données de l'étape 2 pour la recherche d'un tracé.

5-Etat d'avancement des investigations écologiques en date de juin 2010

- (habitats / Flore, amphibiens, reptiles, oiseaux, invertébrés, mammifères, faune aquatique)

6 – Prise en compte des enjeux environnementaux (milieu physique, milieu naturel, paysage)

- La première stratégie de prise en compte des enjeux du territoire est l'évitement.
- A défaut d'éviter, limiter l'impact sur le milieu à enjeux
- A défaut de limiter, proposer des mesures compensatoires très en amont du projet

Déroulement de la réunion

RFF présente les études et concertations prévues de mai 2010 (validation du fuseau de 1000 m par le COPIL) à la fin 2011 (dossier d'avant-projet sommaire).

L'objet de ce groupe de travail est de présenter la méthodologie d'analyse environnementale ainsi que la grille des enjeux hiérarchisés proposée en étape 2.

La grille présentée reprend les critères hiérarchisés validés en étape 1 pour la recherche des fuseaux et intègre de nouveaux critères plus pertinents et plus précis pour la recherche d'un tracé.

RFF sollicite les membres des groupes de travail pour récolter leurs avis sur cette grille et sur la prise en compte des enjeux.

Les remarques sur cette grille sont les suivantes :

- demande de prendre en compte les vaches « Betisoak » (localisation) dans le cadre des inventaires milieu naturel.

Les cartes des enjeux bruts avec le fuseau de 1000 m sont présentées aux participants. Les membres présents n'ont pas émis de remarques sur ces cartes.

Le prochain groupe de travail aura lieu en octobre et présentera les hypothèses de tracé.

Organisme	Propos	Nature	Réponse de RFF en séance	Nature
DREAL Aquitaine	Quelles sont les différences (en terme de contenu) entre le dossier APS et le dossier DUP ?	Q	<p>RFF / EP : le dossier APS est un dossier technique et comprend une première approche des impacts et l'évaluation socio-économique.</p> <p>Le dossier DUP est destiné au public et comprend la notice explicative, les justifications du choix du projet, l'étude d'impact, l'évaluation des coûts énergétiques et la concertation inter-administrative</p>	
Conseil Régional Aquitaine	A quels impacts sonores peut-on s'attendre et comment peut-on y palier ?	Q	<p>RFF / EP : les mesures de protection acoustique seront des mesures à la source (type merlon, écran). Des solutions adaptées type tunnel, tranchée couverte seront réalisées dans le pays basque.</p> <p>Les têtes de tunnel seront positionnées autant que possible dans les zones les moins urbanisées. Des mesures seront mises en place pour bloquer le bruit au droit des têtes de tunnel.</p> <p>Pour les ouvrages aériens, on prévoit d'intégrer les protections acoustiques directement à la conception, comme par exemple, des rails avec absorbeurs de bruit et mise en place d'écrans sur viaducs (écrans de 1,5m).</p> <p>Le bruit lié aux trains à grande vitesse peut avoir 3 origines : le roulement, la motorisation et le bruit aérodynamique. Le Pays Basque sera surtout concerné par le bruit lié au roulement et à la motorisation.</p> <p>Enfin, les matériaux issus des remblais et déblais seront utilisés pour créer des merlons (acoustiques et visuels) afin d'atténuer les impacts sonores et visuels.</p>	PC
Parménio n/CEE	Avez-vous pris en compte les betisoak ?	Q	<p>Non, nous nous renseignerons sur ce point pour les intégrer dans nos études (consultation auprès de l'association locale)</p>	PC
Conseil Régional Aquitaine	En ce qui concerne l'insertion dans le paysage, que prévoyez-vous ? Notamment pour les viaducs au droit des traversées (Adour, Nive, Nivelle).	Q	<p>Un ouvrage d'art n'est pas nécessairement une destruction du paysage, il contribue à son évolution. Plusieurs exemples font état d'ouvrages très appréciés (viaduc de Millau...)</p> <p>La discrétion n'est pas forcément la meilleure solution. Un ouvrage à hauteur minimum aurait pour effet de masquer la vue et la perspective. Tandis qu'un ouvrage haut permet une vision prolongée par dessous.</p> <p>Aujourd'hui, il est parfaitement possible de réaliser des ouvrages esthétiques qui ne gâchent pas le paysage même s'ils sont imposants. C'est un choix qu'il faut faire en</p>	PC

Organisme	Propos	Nature	Réponse de RFF en séance	Nature
			concertation et dans la conception de l'ouvrage.	
DREAL	Pour les cours d'eau, il faut non seulement prendre en compte le lit mineur mais également les berges et ripisylve associées. Il faut protéger les berges en mettant des ouvrages de franchissement à ouverture hydraulique plus grande prenant en compte le lit mineur et les berges.	R / S	C'est déjà le cas sur les grands ouvrages, comme sur l'exemple montré précédemment. Ce type de franchissement sera intégré dans la conception du projet.	PC

Abréviations :

Nature des propos : O = Objection, Opinion / R = Remarque / S = Souhait / Q = Question

Nature des réponses : PE = Promesse d'engagement pour le futur / PC = Prise en compte / RU = Réponse ultérieure